



DES CAS D'INFANTICIDES OU D'ASSASSINATS D'ENFANTS AU COURS MOIS DE NOVEMBRE 2024

Un mineur décapité en commune Burambi, province Rumonge

En date du 22 novembre 2024, sur la colline Murara, zone Rusabagi, commune Burambi, province Rumonge, Déo Ndikumana, âgé de 7 ans, a été tué décapité par son oncle Ernest Ndayikeza. Selon des témoins, le présumé auteur a avoué de l'avoir décapité sous prétexte qu'il est né de sa sœur qui n'est pas marié. L'administrateur de la commune Burambi confirme ce crime. Marie Fabiola Ndayizeye fait savoir que les motifs derrière ce crime ne sont pas encore connus. Le présumé auteur a été arrêté et a passé la nuit du 22 novembre 2024 au cachot de la police à Burambi puis transféré au cachot du commissariat provincial de la police à Rumonge pour être jugé. Des sources policières disent que l'enfant a été tué et sa tête coupée à l'aide d'une manchette. L'homme voulait se débarrasser de son neveu pour qu'il ne le dérange pas sur une propriété familiale située sur la même colline.

Un nouveau-né tué en commune Matongo province Kayanza

Une information est parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 novembre 2024 indiquant que le 6 novembre 2024, sur la colline Kivumu, commune Matongo, province Kayanza, une femme de 36 ans, Espérance Nsengiyumva, veuve et mère de 4 enfants, a commis un acte tragique en tuant son nouveau-né.

Selon des témoins sur place, des membres du groupe Imbonerakure, qui sont des miliciens pro-gouvernementaux, ont arrêté Espérance en l'accusant d'avoir tué son enfant. Les Imbonerakure ont prétendu que la femme était enceinte d'un autre homme, ce qui était considéré comme une honte pour la famille de son mari.

Espérance a été conduite au cachot de la commune Matongo, où elle a expliqué aux autorités qu'elle avait jeté son enfant dans un trou à côté de la maison parce qu'elle craignait d'être chassée de la maison par la famille de son mari. Le lendemain, les policiers sont descendus sur la colline Kivumu pour enquêter sur l'affaire. Ils ont découvert le corps du bébé enterré dans un trou, couvert de feuilles de bananiers.

Espérance est actuellement détenue au cachot de la commune Matongo, où elle attend son procès. Cette affaire soulève des questions sur les conditions sociales et économiques qui peuvent pousser une femme à commettre un tel acte, ainsi que sur le rôle des Imbonerakure dans la société burundaise.

Un corps d'un nouveau-né retrouvé en commune Nyabitsinda, province Ruyigi

En date du 25 novembre 2024, sur la sous-colline Bikobe, colline Ndago, en commune Nyabitsinda, province Ruyigi, un corps d'un nouveau-né a été retrouvé dans une latrine.

Selon des sources sur place, la victime a été jetée par Francine Habonimana, sa mère, veuve.

Cette dernière s'était récemment remariée avec Jean Marie, son bon frère. Francine était déjà enceinte et elle a eu peur car Jean Marie n'était pas l'auteur de grossesse d'où Francine a pris la décision de jeter cet enfant dans la latrine. Pour le moment Francine est à la prison centrale de Ruyigi.

Un enfant tué en commune Rwibaga, province Bujumbura

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 novembre 2024 indique qu'en date du 18 novembre 2024, Sandrine Kanyamuneza, âgée de 20 ans a tué son enfant qu'elle allait mettre au monde dans deux mois sur la colline Nyarushanga, commune Rwibaga, province Bujumbura.

Selon un témoin oculaire, c'est Calinie Nahimana qui lui a donné des produits naturels pour avorter.

Après avoir avorté, le corps de l'enfant a été enterré derrière l'enclos. Les amis et la famille qui voyaient qu'elle était enceinte lui ont arrêté et lui ont conduit au cachot. Les présumés auteurs du crime dont Calinie et Sandrine ont été arrêtés et conduit au cachot communal de Rwibaga.